



Échanges en visioconférence avec M. Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé 17 mai 2021

Introduction de Mme Pascale Mathieu, présidente du
Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Monsieur le ministre,

Je ne pense pas me tromper si je dis que pour les kinésithérapeutes, c'est la première fois qu'il y a un échange direct avec leur ministre. Ce format inédit qui va permettre à tous les kinésithérapeutes de vous poser directement, et à moi aussi d'ailleurs, les questions qui les taraudent est une chance pour la profession et une marque de la considération que vous leur portez.

100 000 kinésithérapeutes ce n'est pas rien et dans un premier temps j'ai envie de m'adresser à mes confrères et consœurs.

Je souhaite vous remercier de vous consacrer chaque jour à plusieurs millions de Français qui ont besoin de vos soins, pour aller mieux, ou pour aller bien.

Pendant la crise, dès son début, malgré les difficultés, l'incertitude, vous étiez là. A l'hôpital, dans les services, en réanimation vous étiez là.

Vous avez suivi nos patients les plus fragiles à leur domicile, vous avez tenté malgré les freins de poursuivre les soins en EHPADS, et vous avez su m'alerter quand on vous en refusait l'entrée.

Dès que cela a été possible vous avez pratiqué le télésoin, vous avez testé. Vous avez également demandé largement à vacciner et cela nous a été accordé, je vous remercie d'ailleurs monsieur le ministre d'avoir soutenu cette proposition.





Mais vous m'avez alertée à de nombreuses reprises d'abord lors du grand débat national puis ici en envoyant massivement vos questions qui sont le reflet de vos inquiétudes et même de vos angoisses. Je les ai toutes lues et transmises.

Monsieur le ministre j'ai beaucoup à vous dire.

Je dois vous remercier pour votre écoute et votre disponibilité au cœur de la crise pour répondre à mes appels, mes interpellations, mes questionnements, c'est une première je dois l'admettre. Jamais au cours des fonctions nationales que j'exerce depuis plus de 10 ans je n'ai pu avoir une relation aussi directe avec un ministre et son administration.

Ensuite je dois vous remercier pour les avancées cruciales pour la profession après des années d'immobilisme : « comment a-t-on pu abandonner comme cela votre profession » m'avez-vous dit.

Enfin, nous voyons sous votre impulsion notre profession évoluer. Il y a eu depuis peu la mise en place de la section du CNU de sciences de la rééducation. Même s'il manque encore la concrétisation du grade Master, fortement demandée par la profession. Mais je ne désespère pas.

Monsieur le ministre il y a des années que j'alerte vos prédécesseurs sur la crise inouïe que traverse l'exercice salarié, et que je dis régulièrement qu'en kinésithérapie, le premier désert médical c'est l'hôpital ; vous avez su entendre mes arguments.

Il y a en effet un effort considérable consenti pour les rémunérations de mes confrères salariés, mais il y a encore 3 000 équivalents temps pleins budgétés non pourvus à l'hôpital public, ce qui constitue une perte de chance pour les patients.

Maintenant venons-en aux questions de mes confrères.

43 % concernent la rémunération. Il est de ma responsabilité de vous alerter. La profession se paupérise et les tarifs actuels ne permettent pas de répondre aux demandes de soins indispensables. La faible rémunération de certains actes ne permet tout simplement pas d'assurer l'équilibre économique d'un cabinet, privant ainsi les patients de soins.





L'autre demande forte qui émane des questions est une demande de reconnaissance, d'autonomie, et de considération. C'est ainsi qu'une grande partie des questions concerne l'accès direct à la kinésithérapie.

Monsieur le ministre, je suis convaincue que notre système doit évoluer, malgré les divers corporatismes et immobilismes. La vitesse à laquelle évolue notre société, notre monde, ne peut accepter des schémas d'organisation d'un autre temps, d'un autre siècle. Ce schéma d'ailleurs ne correspond plus à ce qui se fait en Europe et dans la majeure partie des pays développés.

A l'heure où de très nombreux Français peinent à trouver un médecin traitant, il existe la possibilité de s'appuyer sur d'autres professionnels. Vous l'avez déjà proposé en vous appuyant plus sur les infirmiers, les pharmaciens, les sages-femmes. Faites confiance aux kinésithérapeutes.

Monsieur le ministre, 100 000 kinésithérapeutes est-ce suffisant ? Là où certains voient des dépenses je vois moi un investissement pour la santé de nos concitoyens, je vois un maintien facilité à domicile, je vois un retour plus rapide au travail, après un accident de la vie, un trouble musculo-squelettique, je vois un maintien de l'autonomie.

Alors évidemment cela coûte de l'argent mais cela en fait gagner. De nombreuses études économiques menées dans d'autres pays en attestent.

J'ai la conviction que la kinésithérapie peut améliorer la santé de nos concitoyens en se recentrant sur son cœur de métier, le soin par le mouvement.

Sa création et son organisation sont en grande partie liées à la rééducation des blessés de guerre. Elle a toujours su répondre depuis lors aux enjeux cruciaux de santé publique. A l'heure où l'on parle de sédentarité, à l'heure où l'on parle de nécessité de promouvoir l'activité physique eh bien il semble qu'il est temps de redécouvrir les bienfaits de la kinésithérapie, notamment dans le cadre de la prévention.

J'ai envie de vous inviter, monsieur le ministre, à conclure un pacte avec les kinésithérapeutes en intégrant un nouveau positionnement de notre profession dans l'organisation générale de la santé, avec de nouveaux droits certainement, mais qui seront autant de nouveaux devoirs envers les patients.

